



ASSOCIATION  
Stéphane Lamart

"Pour la défense des droits des animaux"

Joindre  
2 photos  
d'identité

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS ENQUÊTEUR

Nom : ..... Nom de Jeune Fille : .....

Prénom : .....

Pseudo Facebook..... Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. dom. : ..... Tél. portable : ..... Tél. professionnel : .....

Mail : .....

Profession : .....

Langue (s) étrangère (s) : .....

Permis de conduire : Oui  Non  Possédez-vous un véhicule : Oui  Non

Pouvez-vous accueillir momentanément un animal chez vous ? Oui  Non

Si oui, quel genre : chien  chat  autres : ..... Nombre : .....

Quel secteur géographique, numéro de département ou rayon kilométrique pouvez-vous contrôler ?  
.....

Avez-vous déjà exercé, ou, exercez-vous des activités de protection animale ? Oui  Non

Si oui, lesquelles ? : .....

Dans quelle (s) association (s) ? : .....

Continuez-vous à exercer ces activités ? Oui  Non

En signant la présente fiche de renseignements, vous déclarez prendre connaissance du code de déontologie de l'Association (au verso) et à observer les règles que l'enquêteur est tenu d'appliquer. Une fois votre dossier validé, vous recevrez votre carte d'enquêteur ainsi que le livret « Les procédures d'enquêtes ».

### IMPORTANT

Merci de nous retourner cet imprimé dument daté et signé, accompagné des documents suivants :

- Une Lettre de motivation.
- Copie justificatif d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire), pour première inscription.
- Copie justificatif de domicile (facture E.D.F. ou Téléphonique), pour première inscription et déménagement.
- Extrait de votre casier judiciaire – bulletin N°3 – que vous pouvez demander sur le site web suivant : [www.cjn.justice.gouv.fr](http://www.cjn.justice.gouv.fr). (sauf si renouvellement annuel de la carte d'enquêteur).

Fait à : .....

Signature de l'enquêteur :

Le : .....

ASSOCIATION STÉPHANE LAMART

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 12 AVRIL 2013

13, avenue Charles de Gaulle - 94470 Boissy-Saint-Léger • Tél. 01 46 81 54 64  
secretariat@associationstephanelamart.com • www.associationstephanelamart.com



ASSOCIATION  
Stéphane Lamart

"Pour la défense des droits des animaux"

## Code de déontologie

Je soussigné(e) Madame/Monsieur..... accepte les dispositions ci-dessous afin d'exercer en toute légalité mon rôle d'enquêtrice/enquêteur bénévole au sein de l'association Stéphane Lamart « Pour la défense des droits des animaux ».

**Je m'engage à répondre** aux demandes d'enquêtes qui me seront faites et à en donner suite.

En cas de deux refus d'enquêtes à la suite, non justifiés, ou d'absence de réponse, je serais radié(e) des effectifs bénévoles de l'association.

J'accepte le fait que je ne suis en aucun cas propriétaire de la carte qui me sera attribuée, celle-ci restant **la propriété exclusive de l'association**. Je n'ai aucun droit sur celle-ci dans la mesure où je n'en suis que le détenteur provisoire. Cette carte ne me donne **aucun droit** ni habilitation pour représenter l'association ni pour effectuer des procédures administratives, judiciaires ou autres. Je ne suis pas autorisé(e) à utiliser cette carte en dehors des enquêtes qui me seront confiées par la juriste de l'association.

Avant toute action de ma part, **je dois demander l'autorisation du service juridique**. Si j'obtiens **l'autorisation écrite** de celui-ci, je m'engage à respecter scrupuleusement les démarches qu'il m'aura indiqué.

Je consens que je n'ai pas le droit d'entrer dans une propriété privée sans l'accord du propriétaire. J'acquiesce être tenu(e) au secret concernant toutes les informations que je serai amené(e) à traiter, que ce soit les noms des témoins, les photos, vidéos ou tous autres documents qui me seront transmis.

En cas d'abandon d'un animal, je devrais faire rédiger un certificat d'abandon manuscrit, précisant toutes les caractéristiques de l'animal, accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du propriétaire (Carte d'Identité, passeport, permis de conduire).

Je m'engage à ne pas nuire à l'association Stéphane Lamart, que ce soit par des actions, des écrits, ou des paroles susceptibles de lui porter préjudice, ni à mener d'actions contraires à l'éthique de la protection animale telles que la chasse, la reproduction, l'élevage, la corrida, etc... ainsi qu'à porter à la connaissance de l'Association toute affaire de mauvais traitement ou actes de cruauté sur un animal.

Les dispositions ci-dessus s'appliquent durant toute la durée de la collaboration.

En cas de non-respect, l'Association Stéphane Lamart se réserve le droit de surseoir à mon activité d'enquêtrice/enquêteur.

Fait à :

Le :

Signature :

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

**ASSOCIATION STÉPHANE LAMART**

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 12 AVRIL 2013

13, avenue Charles de Gaulle - 94470 Boissy-Saint-Léger • Tél. 01 46 81 54 64  
secretariat@associationstephanelamart.com • www.associationstephanelamart.com